

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 1^{er} Février 2022

Étaient présents : Catherine Albert, Thierry Cas, Kevin Gouvard, Jean-Claude Kelsch, Claude Lavergne, Maryline Linard, Aurore Perony, Nicolas Papon, Alexis Poeydemenge.

Était excusée : Anne Ducastel (pouvoir à C. Albert).

Début de la séance : 19h

◆ **Délibération concernant l'ouverture de la piscine pour l'été 2022 :**

Comme tous les ans, Madame le Maire propose l'ouverture de la piscine pendant la période des vacances scolaires d'été avec un moniteur titulaire du BNSSA (Brevet National de Sauvetage et de Sécurité Aquatique).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'ouverture de la piscine du 05 juillet au 28 août. Une demande sera faite à Prosport pour trouver le moniteur.

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

◆ **Délibération concernant la validation des noms de voies pour l'adressage :**

Le Conseil Municipal doit valider le nom des voies pour l'adressage. Il a essentiellement été choisi des noms de lieux-dits.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les noms de voies.

Pour : 9 voix (unanimité des présents ou représentés)

Arrivée de Geoffroy Latapie

◆ **Délibération concernant la signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage :**

Le service voirie de CAUVALDOR a réalisée une traversée de route (évacuation des eaux pluviales) sur la partie de voirie refaite en 2021. Le coût de ces travaux est à la charge de la Commune. Une convention doit être signée entre les parties.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que Madame le Maire signe ladite convention.

Pour : 10 voix (unanimité des présents ou représentés)

Fin de la séance : 21h.